

REPUBLIQUE FRANCAISE



Service Départemental
d'Incendie et de Secours du
Var

Direction

Numéro : **004042**

Arrêté fixant la composition du Comité Consultatif
Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Var

**LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SDIS DU VAR**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (parties législatives et réglementaires),

VU le Code de la Sécurité Intérieure (parties législatives et réglementaires),

VU la loi n°96-370 du 03 mai 1996 modifiée relative au développement du volontariat dans les corps des sapeurs pompiers,

VU l'arrêté du 7 novembre 2005 modifié portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires,

VU le procès-verbal de la Commission de Recensement des Votes 29 septembre 2020, relatif à l'élection des membres du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Var,

VU l'arrêté n° 003909 de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS du Var en date du 05 novembre 2018 fixant la composition du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Var,

ARRETE

Article 1^{er} : Le Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Var est composé comme suit :

A / Les représentants de l'administration du SDIS du Var :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Bernard MIGLIOLI – Président délégué	Mme Manon FORTIAS
Mme Françoise LEGRAIEN	Mme Valérie MONDONE
M. Louis REYNIER	M. Jean Guy DI GIORGIO
Mme Laetitia QUILICI	M. René UGO
Mme Chantal LASSOUTANIE	M. Alain BENEDETTO
Mme Séverine VINCENDEAU	M. Damien GUTTIEREZ
Colonel hors classe Eric GROHIN	M. Bernard CHILINI
Colonel Frédéric GOSSE	M. Joseph MULE

B / Les représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Sapeur 1 ^{ère} Classe Thibaut THEVELIN	Sapeur 1 ^{ère} Classe Elsa DUCHEMIN
Sapeur 1 ^{ère} Classe Mélanie VASSALLO	Sapeur 1 ^{ère} Classe Caroline GUILLAUME
Caporal-Chef Joy MASULLI	Caporal-Chef Frédéric LORINE
Sergent Solange ROTTIERS	Sergent-Chef Olivier RIO
Adjudant-Chef Gilles BOYER	Adjudant-Chef Laurent INNOCENZI
Stéphan LHOMME	Lieutenant Jean REGOURD
Lieutenant Franck BAUDOIN	Lieutenant Patrice VILLA

C) Les membres siégeant avec voix consultative

- Le médecin chef du service santé secours médical ou son représentant
- Le président de l'union départementale des sapeurs pompiers ou son représentant

Article 2 : L'arrêté n°003909 de Madame la Présidente du CASDIS en date du 05 novembre 2018 fixant la composition du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Var est abrogé.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var.

Fait à Draguignan, le 16 NOV. 2020



Le Président du Conseil d'Administration

Dominique LAIN

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr.